

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 13 février 2020

Date de convocation : 5 février 2020
 Date d'affichage : 5 février 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
 Afférents au Conseil Communautaire : 41
 En exercice : 41
 Qui ont pris part à la délibération : 26
 Nombre de voix exprimé : 34

L'an deux mille vingt et le treize février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul FABRE, Président,

Présents : Mmes & MM FABRE Paul, DE VILLEBONNE Alain, ALLEGRE Sandrine, AMOURDEDIEU - OLLIER Claudine, BARNOUIN Monique, BESTAGNO Michel, D'AMATO Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DECUIGNIERES Jacques, DELAYE Jean-Claude, DERANQUE Roger, DUMONTIER Rose-Marie, FORTIN Jean-Claude, FRANC Daniel, GIRAUDON Josiane, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, PEREZ Fernand, RICHAUD Joëlle, RIOU Jean-Yves, RISBOURG Grégory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, RUFFINATTI Michel, SERRA Catherine, TCHOBDBRENOVITCH Robert, **Présents sans droit de vote** : Mme MAUREL Eve, M. VACHIER MOULIN Christian.

Procurations de : Mmes & MM ARAMAND Françoise donne procuration à DERANQUE Roger, AUVOIS Pierre donne procuration à TCHOBDBRENOVITCH Robert, BRABANT Jean-Marc donne procuration à PEREZ Fernand, BRETT Romain donne procuration à FABRE Paul, COUTON Géraldine donne procuration à DUMONTIER Rose-Marie, FERETTI Alain donne procuration à D'AMATO Jacqueline, GENTY Guy donne procuration à FRANC Daniel, RAOUX Françoise donne procuration à DELAYE Jean-Claude.

Absents et excusés : DECKER Marie, GRELET Béatrice, LAROCHE Franck, LOVISOLY Jean-François, MOURET Karine, NEGREL Stéphanie, SABATER Nicole, VITALE Bernadette ;

Madame Monique BARNOUIN est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-001

Finances & Moyens Généraux

Budget général 2019 - Approbation du compte de gestion

Rapporteur : Robert TCHOBDBRENOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-31 et L. 1612-12 ;

Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI ;

Vu la délibération n°2019-032 du 4 avril 2019 adoptant le budget primitif 2019 de COTELUB ;

Vu la délibération n°2019-055 du 11 juillet 2019 approuvant la décision modificative n°2019-01, intégrant notamment les résultats de clôture 2017 du Syndicat intercommunal du Marderic dissous ;

Vu la délibération n°2019-073 du 3 octobre 2019 approuvant la décision modificative n°2019-02 ;

Vu la délibération n°2019-110 du 19 décembre 2019 approuvant la décision modificative n°2019-03 ;

Vu la délibération n° 2019-111 du 19 décembre 2019 validant l'état des restes à réaliser 2019 ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 janvier 2020 ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 30 Janvier 2020 ;

Considérant qu'en application des dispositions des articles L. 5211-1, L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte,
 Considérant que le compte de gestion provisoire a été produit par la trésorerie de Pertuis et que celui-ci présente des résultats concordants avec ceux présents au sein de la comptabilité de l'ordonnateur,
 Considérant les résultats de l'exercice 2019 présentés par le comptable public dans le projet de compte de gestion joint et dont Monsieur le rapporteur donne lecture :

Recettes de fonctionnement 2019	13 229 128,07 €
Dépenses de fonctionnement 2019	12 160 280,70 €
Résultat de fonctionnement 2019	1 068 847,37 €
Résultat reporté de 2018 après affectation au 1068	1 254 261,87 €
Résultat reporté du SIMA intégré dans l'actif	36 934,65 €
Résultat de clôture fonctionnement 2019	2 360 043,89 €
Recettes d'investissement 2019	6 061 754,08 €
Dépenses d'investissement 2019	6 587 508,95 €
Résultat d'investissement 2019	-525 754,87 €
Résultat reporté de 2018	3 605 260,52 €
Résultat reporté du SIMA intégré dans l'actif	299 139,78 €
Résultat de clôture investissement 2019	3 378 645,43 €

Monsieur le rapporteur propose au conseil communautaire :

- De constater que le compte de gestion 2019 n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante ;
- D'approuver et voter le compte de gestion 2019

Oui l'exposé de Monsieur le rapporteur, et en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **De constater** que le compte de gestion 2019 n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante ;
- **D'approuver et voter** le compte de gestion 2019

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 34 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Paul FABRE
Président

